



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 60985

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur l'exportation fruitière de la Réunion. Les chiffres globaux sont en nette augmentation et s'élèvent à 1 670 tonnes en 2003 contre 1 299 tonnes en 2000. L'ananas reste le fruit le plus exporté avec 1 394 tonnes en 2003. Le litchi est lui exporté à hauteur de 196 tonnes en 2003. Des efforts remarquables sont également observés sur la mangue et les fruits de la passion (respectivement + 78 % et + 114 %) bien que les quantités soient faibles par rapport à l'ananas et au litchi (43 tonnes de mangues et 38 tonnes de fruits de la passion en 2003). Cette exportation vers la métropole pourrait encore se développer si une véritable promotion professionnalisée pouvait être mise en place dans les mois qui viennent. Un ciblage de la presse métropolitaine devrait être favorisé, ainsi qu'un effort porté sur le fret. Il conviendrait ainsi de planifier ces exportations et négocier les capacités de tonnages au niveau du transport des fruits pour le mois de décembre, même s'il est difficile d'avoir des garanties au niveau du fret. La disparition d'Air Bourbon est une difficulté supplémentaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer l'action menée par les pouvoirs publics pour développer ces exportations de fruits tropicaux de l'île de la Réunion vers la métropole.

Texte de la réponse

Les exportations de fruits tropicaux issus de la Réunion à destination du marché métropolitain ont connu un fort accroissement au cours de ces dernières années en raison du développement et de la structuration des filières de production, provoquant des difficultés croissantes en terme d'organisation du fret. Ceci a conduit le ministère de l'outre-mer à souligner, auprès des autorités locales, la nécessité de planifier les exportations en s'appuyant sur des organisations de producteurs reconnues et de contractualiser ces expéditions avec les compagnies aériennes. Dans le but de tirer les leçons des difficultés rencontrées en 2003, un comité de pilotage associant les organisations de producteurs, les exportateurs et les compagnies aériennes a été mis en place dès la fin de l'année par la chambre d'agriculture. Les exportations de la période de Noël 2004 se sont ainsi déroulées sans difficultés majeures, malgré des tonnages en augmentation et la disparition d'Air Bourbon. Par ailleurs, une étude sur les attentes des consommateurs d'Europe continentale en matière de fruits tropicaux a été diligentée par l'Office de développement de l'économie agricole dans les départements d'outre-mer (ODEADOM), en 2004. Sur la base notamment des conclusions de cette étude, il appartient aujourd'hui aux acteurs locaux d'élaborer des campagnes de promotion qui pourraient être financées sur fonds nationaux dans le cadre du programme sectoriel de l'ODEADOM, ou sur fonds communautaires dans le cadre de la réforme des POSEI. Enfin, l'ODEADOM a contribué, début 2005, au financement d'une station fruitière à la Réunion, au titre de la contrepartie nationale dans le cadre du DOCUP, à hauteur de 245 000 euros.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60985

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2911

Réponse publiée le : 7 juin 2005, page 5972